

Michel DAVERAT
Michèle DAVERAT
Jean-Claude MERLET *

Un habitat de l'âge du Bronze à Candresse

I. Présentation du site.

Le point de départ de cette étude est la découverte fortuite en 1983, dans une parcelle cultivée en maïs à Candresse, d'une hache polie mise au jour par les labours. (1).

Une prospection de la parcelle nous confirmait qu'il ne s'agissait pas d'un objet isolé et qu'existait un contexte archéologique. Nous avons alors mis en place une surveillance régulière du site, persuadés qu'un tel suivi nous fournirait des indications nouvelles sur l'occupation protohistorique du sol dans la région de Dax.

Assez rapidement, il est apparu que les travaux agricoles avaient bouleversé le gisement, limitant les possibilités de fouilles. Cette surveillance devait cependant s'avérer positive, dans la mesure où elle permettait de recueillir un matériel archéologique abondant.

Le site est localisé sur un plateau d'altitude moyenne 25 mètres qui s'étend entre Luy et Adour (Fig. 1). Des sables d'origine éolienne recouvrent le plateau sur une épaisseur de plusieurs mètres (2). Ces formations superficielles sont entaillées par des ruisseaux qui découpent des vallons aux flancs abrupts, conférant au site l'aspect d'un rebord de plateau. Les vestiges sont dispersés sur une superficie de 2,5 hectares environ. Mais cette dispersion est inégale : des concentrations ont été notées, sans qu'ait pu toutefois être mise en évidence une véritable organisation spatiale des objets.

La zone de plus grande densité correspond à la partie la plus élevée de la parcelle, élévation toute relative d'ailleurs puisque ne dominant que d'une trentaine de centimètres la zone environnante.

Aucune structure au sol ou enfouie (fossé, trou, fosse, foyer) n'a pu être repérée, ni aucun aménagement hors sol (levée de terre, ...).

Avec 6 800 objets recueillis, c'est, à ce jour, le site de la préhistoire récente qui a livré le plus grand nombre de vestiges dans les Landes.

* Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes (C.R.A.L.), Dax.

Rapportés à 2,5 hectares, cela fait à peine 3 objets au mètre carré en moyenne, densité malgré tout assez faible. Les vestiges peuvent être répartis en deux grandes catégories : l'industrie lithique et le mobilier céramique. L'os et le métal sont absents, jusqu'ici.

II. L'industrie lithique.

1. Le débitage :

5 600 pièces ont été inventoriées, presque toutes en silex. Toutes les phases du débitage du silex sont représentées : le bloc de matière première, le décortilage, la préparation des nucléus, la production des supports et la façonnage des outils. La matière première est composée de petits rognons de silex, propres à un débitage sur éclats. Les produits laminaires et lamellaires ne représentent que 1,2 % du total.

L'origine de cette matière première est locale. Pour l'essentiel, il s'agit d'un silex gris-bleuté dont l'association de macro-fossiles indique un étage géologique Sénonien. Les affleurements les plus proches de telles formations géologiques se trouvent sur les anticlinaux de Tercis (10 kilomètres) et d'Audignon (25 kilomètres).

Les nucléus (356) sont de petites dimensions, souvent épuisés.

Une trentaine de percuteurs en silex attestent eux aussi que le débitage se faisait bien sur place.

L'économie du silex du groupe installé à Candresse repose donc sur les caractéristiques suivantes :

- un approvisionnement dans un rayon proche (25 kilomètres maximum) ;
- un choix délibéré de petits blocs de silex, aptes à procurer des éclats ;
- un débitage sur éclats, support des outils nécessaires aux activités du groupe, outils dont nous allons voir que la panoplie est très restreinte.

2. Description de l'outillage :

On dénombre 540 outils, soit environ 10 % du total des produits lithiques. La typologie en est peu variée.

Haches polies (14) : 4 seulement sont entières. Hormis une grande hache (26,6 centimètres) dont le rôle utilitaire est douteux, leur longueur varie de 6 à 14 centimètres (Fig. 2 et 3). Elles sont confectionnées sur des galets d'ophite, de schiste et de roches plutoniques macrocristallines, qui ont pu être ramassés sur les

berges de l'Adour ou du Luy. L'ophite affleure à Saint-Pandelon (4 kilomètres). Il n'y a que 2 fragments de haches en silex.

Armatures de flèches (32, soit 5,7 % de l'outillage) :

Il convient de faire une mention particulière pour des armatures que l'on rencontre habituellement dans des industries mésolithiques et néolithiques : un triangle, un trapèze type du Martinet, une armature type de Montclus (fig. 5, n^{os} 1 à 3). Ces pointes, ainsi qu'un rectangle (fig. 6, n^o 4), peuvent être les témoins d'une occupation plus ancienne du site. Mais la découverte, lors de fouilles récentes en Aquitaine, de microlithes géométriques cohabitant, dans des niveaux du néolithique final, avec des pointes perçantes et tranchantes, doit inciter à la prudence. Il n'est pas exclu, finalement, que ces types d'armatures aient perduré (Roussot-Larroque et Villes, 1988).

Armatures perçantes (14) : 7 sont à ailerons et pédoncule, de formes variées ; une est à coches basilaires ; une autre ne possède qu'un embryon de pédoncule ; seule la pointe de la dernière subsiste (fig. 4, n^{os} 1 à 10). Les pointes foliacées sont au nombre de 4, dont une a été retaillée dans une hache polie. Sur les 3 autres, la retouche ne couvre pas la totalité de la pièce (fig. 4, n^{os} 11 à 14).

Armatures tranchantes (15) : leur forme est très variable, tout comme leur longueur qui va de 14 à 28 millimètres (fig. 5, n^{os} 4 à 16).

La présence à Candresse, en nombre égal, de pointes perçantes et tranchantes ne revêt pas une signification chronologique ou culturelle particulière. Contrairement à une opinion encore largement répandue, à laquelle nous avons nous-même longtemps souscrit, il semble que la présence et la morphologie des différents types d'armatures ne constitue pas un marqueur culturel fiable mais renvoie seulement à un laps de temps déterminé.

Grattoirs (460, soit 85 % de l'outillage). Ils forment une série importante au sein de laquelle il paraît vain d'opérer des classifications, tous les types intermédiaires étant représentés. Ces grattoirs sont tous sur éclats, le plus souvent de petites dimensions. Ils sont circulaires ou semi-circulaires, unguiformes, denticulés, boutons (fig. 6, n^{os} 6 à 19). L'aménagement du front est parfois sommaire, souvent une plage de cortex subsiste.

Autres outils (28) :

Ils se répartissent en perçoirs (13), racloirs (3), burins (2 dont un micro-burin), lames retouchées (5). On remarque la faiblesse des lamelles retouchées (une seule portant une très belle retouche

couvrante), et l'absence de lamelles denticulées ou encochées, fréquentes dans les séries de cette période.

Le manque de variété de l'outillage en pierre conduit à penser que le bois et l'os, matériaux qui ne se sont pas conservés, tenaient une place non négligeable parmi les ustensiles de l'époque.

Meules (31) :

Cette catégorie recouvre des objets aux usages très divers.

On peut distinguer les meules dormantes et les molettes (12), les broyeur (10), les lissoirs et polissoirs (7), enfin les affiloirs (2).

Il s'agit d'instruments en grès ou en quartzite, utilisés pour broyer les graines des céréales, pour polir les haches, pour régulariser les parois des poteries et pour de multiples autres usages domestiques.

Une partie des meules est en grès éocène local, roche dont les affleurements les plus proches se trouvent dans la vallée du Louts à Gamarde (12 kilomètres).

3. Divers :

Un oursin fossile silicifié (*echinocorys vulgaris*, Breynius 1732) provient de Maestrichtien (3). Il a dû être ramassé sur les gîtes à silex et ramené à Candresse à titre de curiosité.

III. La céramique :

1. Caractéristiques :

Sur un total de 1230 tessons, 102 seulement sont identifiables (bords et décors). Malheureusement, cette céramique est très fragmentée, ce qui empêche la reconstitution des formes. La dimension des plus grands tessons atteint 5 x 8 centimètres, mais la moyenne ne dépasse pas 3 x 3 centimètres. L'existence de cette céramique est cependant précieuse, car c'est elle qui nous permet de préciser la période d'occupation du site.

2. Technologie :

Il y a une majorité de pâtes épaisses (entre 6 et 11 millimètres), incluant comme dégraissant des grains de quartz anguleux et grossiers (certains mesurant 4 millimètres). Montés généralement au colombin, les vases ont subi un lissage sommaire de leur paroi externe. Dans de rares cas, ce lissage est mieux soigné (fig. 9, n° 17). La

cuisson, mauvaise, est oxydo-réductrice. Elle a déterminé une couleur grise au milieu et rouge-orangé vers les parois.

3. Formes :

Les fonds plats sont bien représentés (fig. 10). L'un d'eux, légèrement débordant, a un diamètre de 14,8 centimètres.

Les lèvres sont arrondies, aplaties, à bords externes ou droits. Un vase fermé possède un bouton près du col (fig. 9).

En majorité, les tessons proviennent de récipients de dimensions importantes. Quelques fragments laissent supposer la présence de carénés. La préhension est assurée par des boutons, des anses et des oreilles (fig. 10), les cordons et les aspérités de la panse pouvant aussi jouer un rôle à ce niveau.

4. Décors :

Les décors plastiques dominent. Les cordons droits ou digités peuvent être simples ou doubles, souvent placés sous le bord (fig. 8).

Les pastillages sont nombreux : des pastilles de pâte de petites ou grandes dimensions sont appliquées sur la pâte avant cuisson et étirées. Les pustules et les projections de barbotine sont à rattacher au même type de motif (fig. 7).

Les décors imprimés sont plus rares. Un tesson porte l'empreinte d'une fine cordelette (fig. 9, n° 10) : 3 rangées parallèles de cordelette et une rangée perpendiculaire. Du fait de son agencement, ce décor ne semble pas être campaniforme, mais appartient vraisemblablement au grand ensemble des décors à la cordelette qui apparaît au Bronze ancien et dont près de 40 sites sont actuellement répertoriés en Aquitaine (Roussot-Larroque, 1987). Le tesson est constitué d'une pâte grise, fine, mieux cuite que la plupart des autres échantillons céramiques. Entre les 2 concentrations de sites à cordelette que sont le plateau de Ger (situé entre Pau et Tarbes) et le nord de l'Aquitaine, ce témoin constitue un premier jalon landais. Les autres décors imprimés se résument à une rangée d'incisions obliques faites à la baguette sur la carène d'un vase, des incisions horizontales et des empreintes au doigt (fig. 9, n°s 16, 15, 11).

Des perforations sous bord (fig. 8, n°s 3 et 6) relèvent d'une fonction décorative ou de suspension : il ne s'agit pas de fragments de faisselles.

5. Divers :

Des petits blocs d'argile cuite, épais et compacts, contiennent des débris osseux (dégraissant ?). Il pourrait s'agir de fragments de

torchis mais d'autres hypothèses sont possibles : éléments de four par exemple. Leur état ne permet pas une détermination certaine, même à l'examen avec une loupe binoculaire.

IV. Discussion :

1. Attribution culturelle :

L'étude de la céramique autorise, par comparaison typologique, une attribution culturelle à l'âge du Bronze. Les pastillages apparaissent peut-être au Bronze ancien, ils ne perdurent pas au-delà du Bronze moyen, période durant laquelle ils abondent (4). Il en est de même pour le décor à la cordelette, fréquent, lui, dès le début du Bronze ancien. Les cordons, qu'ils soient droits ou digités et les fonds plats sont communs dans le Bronze ancien et moyen, ainsi que les formes carénées. Dans toute la série de Candresse, il n'y a aucun élément caractéristique d'une période antérieure ou postérieure. On peut donc attribuer l'ensemble que nous venons de décrire au Bronze ancien-moyen (entre - 1800 et - 1200 ans avant J.C.), sans pouvoir préciser davantage. Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut guère distinguer les productions céramiques domestiques du Bronze ancien de celles du Bronze moyen en Aquitaine.

Par ailleurs, il est raisonnable de penser que la composante lithique et la composante céramique du matériel archéologique de Candresse sont -au moins en partie- contemporaines.

Le mode de vie du groupe installé sur ce site est bien difficile à cerner. A partir des vestiges qui nous sont parvenus, on peut avancer que ce groupe pratiquait la chasse et l'agriculture. Sans doute, comme ses contemporains, pratiquait-il également l'élevage. L'absence de métal et d'objet de luxe importé ne signifie pas obligatoirement pauvreté ou autarcie : au début de l'âge des métaux, la diffusion du bronze a été très lente. Quant aux objets de luxe, d'une manière générale on les retrouve surtout dans les sépultures, rarement sur les habitats.

L'approvisionnement en matière première suppose des déplacements dans un rayon de 25 kilomètres, mais certains décors de la céramique traduisent l'appartenance à une aire culturelle plus vaste, ou tout au moins des relations à longue distance.

2. Panorama des occupations du Bronze autour de Dax :

Dans les environs de Dax, d'autres implantations des hommes du Bronze ont été signalées (voir carte fig. 1).

Sur la même commune, un tumulus à incinérations multiples, détruit en 1954 au lieu-dit "Barthemoura" (Vergez, 1954), pourrait bien avoir été édifié au Bronze. Aucune observation scientifique rigoureuse n'a malheureusement été faite lors de la destruction et les nombreuses urnes funéraires qu'il contenait ont disparu.

Toujours à Candresse, des indices épars viennent d'être exhumés en différents points du territoire de la commune (plusieurs haches polies et des meules) ainsi qu'un nouveau site. Ce dernier, au vu de la poterie qu'il livre, pourrait être contemporain de l'habitat étudié ici (Roussot-Larroque et Merlet, sous presse). Bien qu'il soit de faible étendue, on peut espérer qu'il complètera utilement notre information.

Sur la commune voisine de Narrosse, de la céramique à pastillages a été ramassée sur l'emplacement d'une enceinte de terre détruite en 1967 : le Castra d'Arles (Arambourou, 1968). Les structures de galets fouillées lors de la destruction ne contenaient pas un mobilier explicite et n'ont pas permis d'établir si les porteurs de la céramique à pastillages étaient les auteurs de l'enceinte ou si celle-ci n'a été édifiée que plus tard. L'incertitude est d'autant plus grande que nous n'avons pas de modèle régional d'établissement défensif au Bronze et que le Castra d'Arles a également fourni des vestiges de l'âge du Fer et Gallo-romains.

Des objets en bronze ont eux aussi été mis au jour dans le même secteur géographique : à Narrosse, une hache à légers rebords, du Bronze ancien ; ainsi que des bracelets du Bronze final dans un tumulus lande Laneufville (Du Boucher, 1876, 1878). A Saugnac-et-Cambran, des débris métalliques du Bronze moyen accompagnés de céramique dans ce qui était peut-être un mégalithe détruit, lande des Vergers d'Oro (Du Boucher et Thore, 1876).

En fait, c'est tout l'interfluve de l'Adour et du Luy, marécages comme plateau, qui porte les traces d'occupations protohistoriques. Mais le voisinage de "poteries grossières" avec des haches polies et des instruments en silex ne suffit pas à rattacher à l'âge du Bronze ces établissements humains explorés trop rapidement entre 1870 et 1880 par R. Pottier et H. Du Boucher à Dax, Narrosse, Tercis, Seyresse et Œyreluy (Du Boucher, 1878, 1879 ; Pottier, 1872).

Seuls quelques tessons provenant de la lande Beyrie à Seyresse et conservés au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye, appartiennent avec certitude à cette période (Roussot-Larroque et Merlet, sous presse).

Quant au "fond de cabane" fouillé dans le bois communal de Seyresse par R. Arambourou en 1968, la céramique qu'il contenait

pourrait dater de l'extrême fin du Bronze ou du tout début du Premier âge du Fer (Arambourou, 1969).

Ces occupations multiples qui s'étalent entre le Bronze ancien et le Bronze final, (c'est-à-dire entre - 1800 et - 700 avant J. C.), disparaissent les unes après les autres sous la poussée de l'urbanisation de la ceinture sud de Dax. Il est à craindre que ces destructions ne nous permettent pas d'avoir un jour la vision d'un espace organisé, avec ses habitats, ses nécropoles, ses voies de circulations, ses camps et ses terroirs.

V. Conclusion :

Le repérage et l'étude des habitats du néolithique et de l'âge du Bronze s'impose comme une voie nécessaire pour faire progresser les recherches sur la préhistoire récente dans notre région.

Après l'habitat d'Uchacq, présenté récemment dans cette revue (Gellibert, 1991), celui de Candresse nous révèle un autre aspect de la présence humaine dans les Landes à l'âge du Bronze.

Ce sont là les premiers résultats d'un travail de longue haleine entrepris par le Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes depuis plusieurs années et qui commence à porter ses fruits. D'autres gisements en cours de fouille et d'étude, principalement en Haute-Lande, apporteront bientôt de nouvelles données sur cette période encore très mal connue en Aquitaine.

NOTES

1. L'étude du gisement se poursuit ; c'est pourquoi, dans un souci de protection, nous n'indiquerons pas sa localisation précise. Nous appellerons cet habitat " H 1 ".
2. " Sable des Landes ", NF de la carte géologique au 1/50 000 Dax, édition BRGM, 1977. Le caractère éolien des sables, mis en évidence par les recherches de Claude Thibault (cf. sa thèse : Recherches sur les terrains quaternaires du bassin de l'Adour, Université de Bordeaux I, 1970), est confirmé par les travaux récents de Philippe Legigan (inédit).
3. Détermination Bruno Cahuzac, LARAG, Université de Bordeaux I, que nous remercions.
4. L'association de la céramique à pastillages avec les productions métallurgiques du Bronze moyen a été largement démontrée en Médoc tant par les trouvailles anciennes que par les fouilles actuelles. A telle enseigne que les auteurs qualifient parfois de " style céramique médocain " les vases à

cordons et pastillages. La diffusion géographique de ce style céramique a été très large. Si la zone de plus grande concentration est centrée autour de l'estuaire de la Gironde, on en connaît jusqu'au Pays Basque (Chauchat, 1984), et à la péninsule ibérique au Sud et jusqu'à l'Ouest du Bassin parisien au Nord. Quoique le débat soit encore ouvert à ce sujet, il semble bien que les pastillages disparaissent à la fin du Bronze moyen où ils sont remplacés par d'autres décors.

BIBLIOGRAPHIE

- ARAMBOUROU R. (1968). Préhistoire et Protohistoire. Bilan des recherches dans les Landes en 1967. Bull. Soc. de Borda, 3ème trim. p. 275-278.
- ARAMBOUROU R. (1969). Les recherches archéologiques dans les Landes au cours de l'année 1968. Bull. Soc. de Borda, 2ème trim. p. 257-259.
- CHAUCHAT Cl. (1984). La grotte du Phare à Biarritz, premiers résultats. Bull. Soc. Préhistorique Française. Tome 81, n° 10-12, p. 343-353.
- DAVERAT M. et M., MERLET J.-C. (1986). La région de Dax, in Néolithique et chalcolithique dans les Landes et en Béarn. C.R.A.L. Dax, p. 49-53.
- DU BOUCHER H. et THORE J. (1876). Une station de l'âge du Bronze aux environs de Dax. Bull. Soc. de Borda, p. 115-122.
- DU BOUCHER H. (1877). Les Aquenses primitifs ou Dax avant l'histoire. III. Bull. Soc. de Borda, p. 423-431.
- DU BOUCHER H. (1878). Quelques nouvelles trouvailles préhistoriques landaises. Bull. Soc. de Borda, p. 55-64.
- DU BOUCHER H. (1879). Matériaux pour un catalogue des stations préhistoriques landaises. Bull. Soc. de Borda, p. 307-318.
- GELLIBERT B. (1991). Un habitat du Bronze à Uchacq. Bull. Soc. de Borda, 2ème trim., 267-286.
- MERLET J.-C. et WATIER B. (1988). Candresse : les premiers habitats de l'Age des Métaux, in Dax et ses origines, catalogue d'exposition. Musée de Borda, juin 1988, p. 38-41.
- POTTIER R. (1872). Etude préhistorique sur les environs de Dax (Landes). Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme, 3, p. 236-243.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1987). Les relations Aquitaine-Iles britanniques au Bronze ancien, in Les relations entre le continent et les Iles britanniques à l'Age du Bronze. Actes du colloque de Lille. R.A.P. / S.P.F. 1987, p. 17-56.
- ROUSSOT-LARROQUE J. et VILLES A. (1988). Fouilles pré- et protohistoriques à La Lède du Gulp (Grayan-et-l'Hôpital, Gironde). Rev. Archéo. de Bordeaux, T. LXXIX, p. 19-60.
- ROUSSOT-LARROQUE J. et MERLET J.-C. (sous presse). L'âge du Bronze dans les Landes. C.R.A.L., Dax.
- VERGEZ P. (1954). Une découverte à Candresse. Bull. Soc. de Borda, 1er trim. p. 53-54.

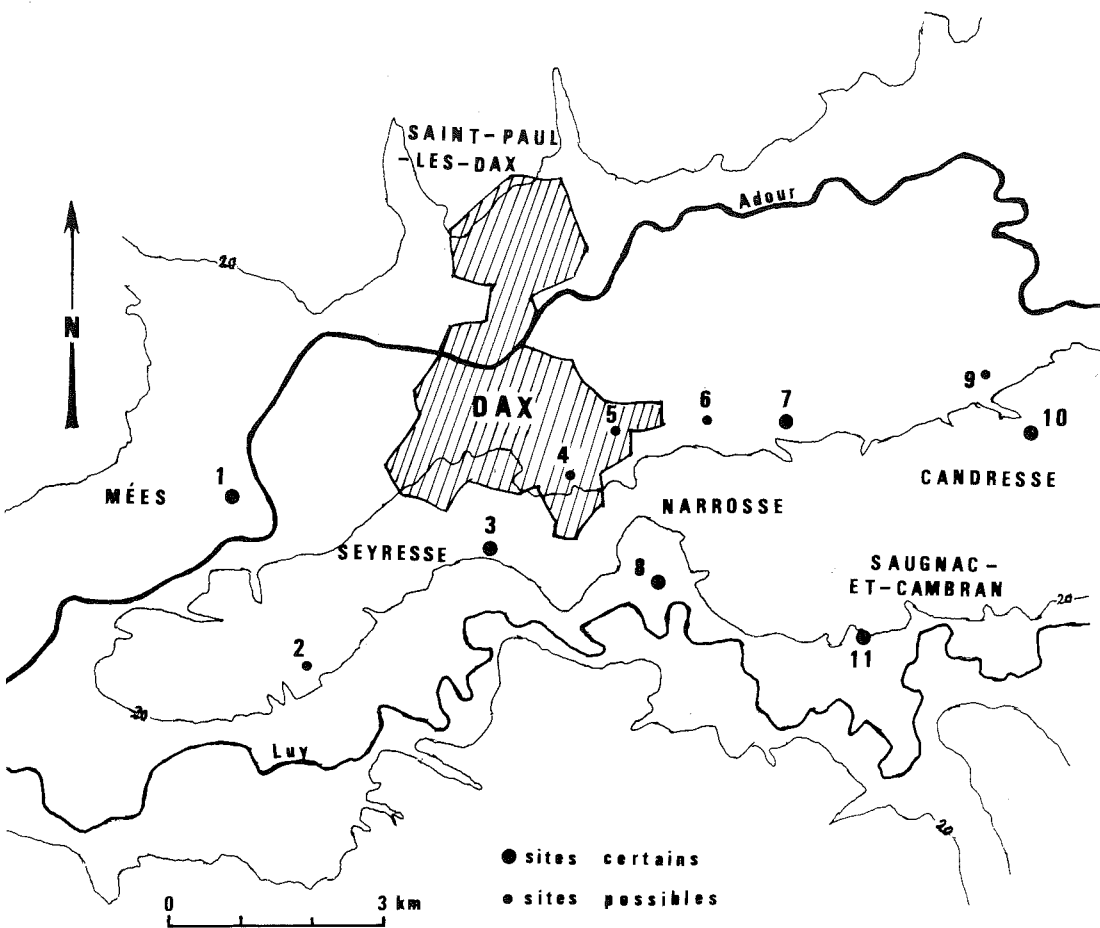


Fig. 1 : carte des occupations du sol à l'âge du Bronze dans la région de Dax. 1. Le Braou (Mées) 2. La Paloumet (Eyreluy). 3. Lande Beyrie et bois communal (Seyresse). 4. Le Gond (Dax). 5. Aigue-Routye (Dax) 6. Mouras (Narrosse). 7. Lande Laneufville (Narrosse). 8. Castra d'Arles (Narrosse). 9. Barthemoura (Candresse). 10. "H1" (Candresse). 11. Lande des Vergers d'Oro (Saugnac-et-Cambran).

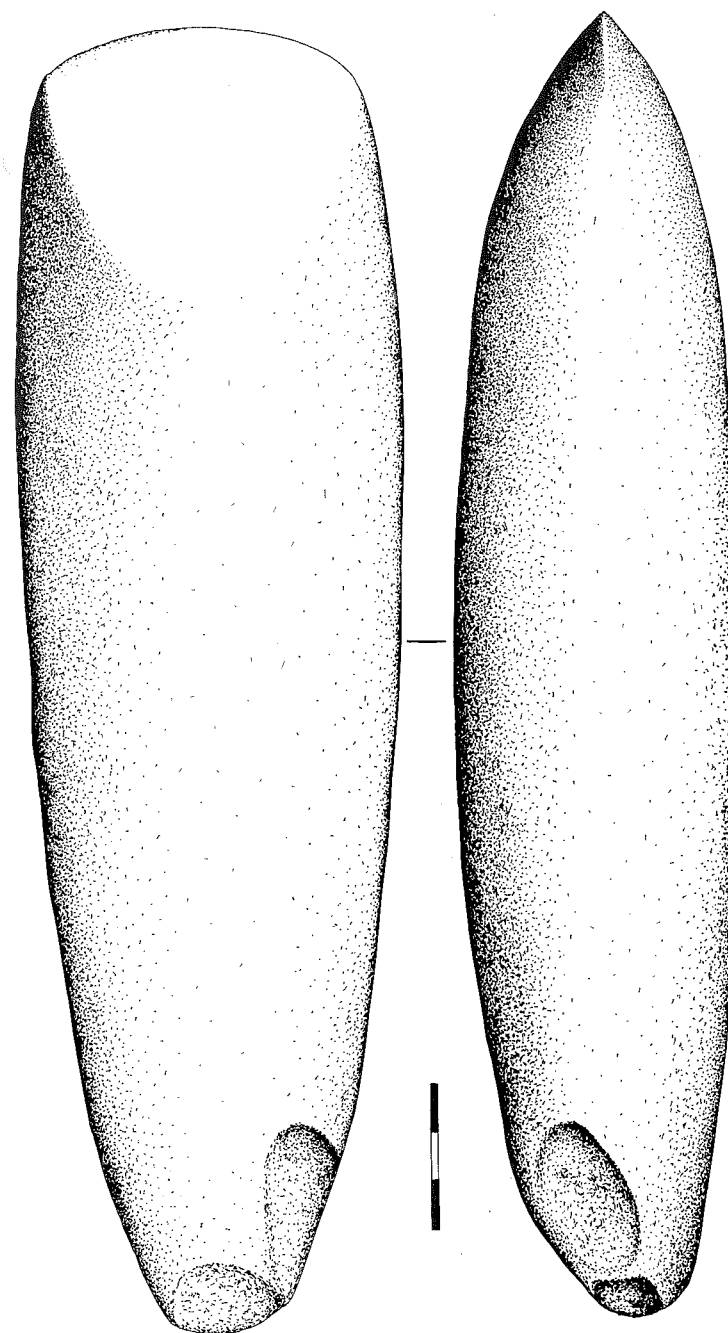


Fig. 2 : Candresse. Grande hache polie sur galet.

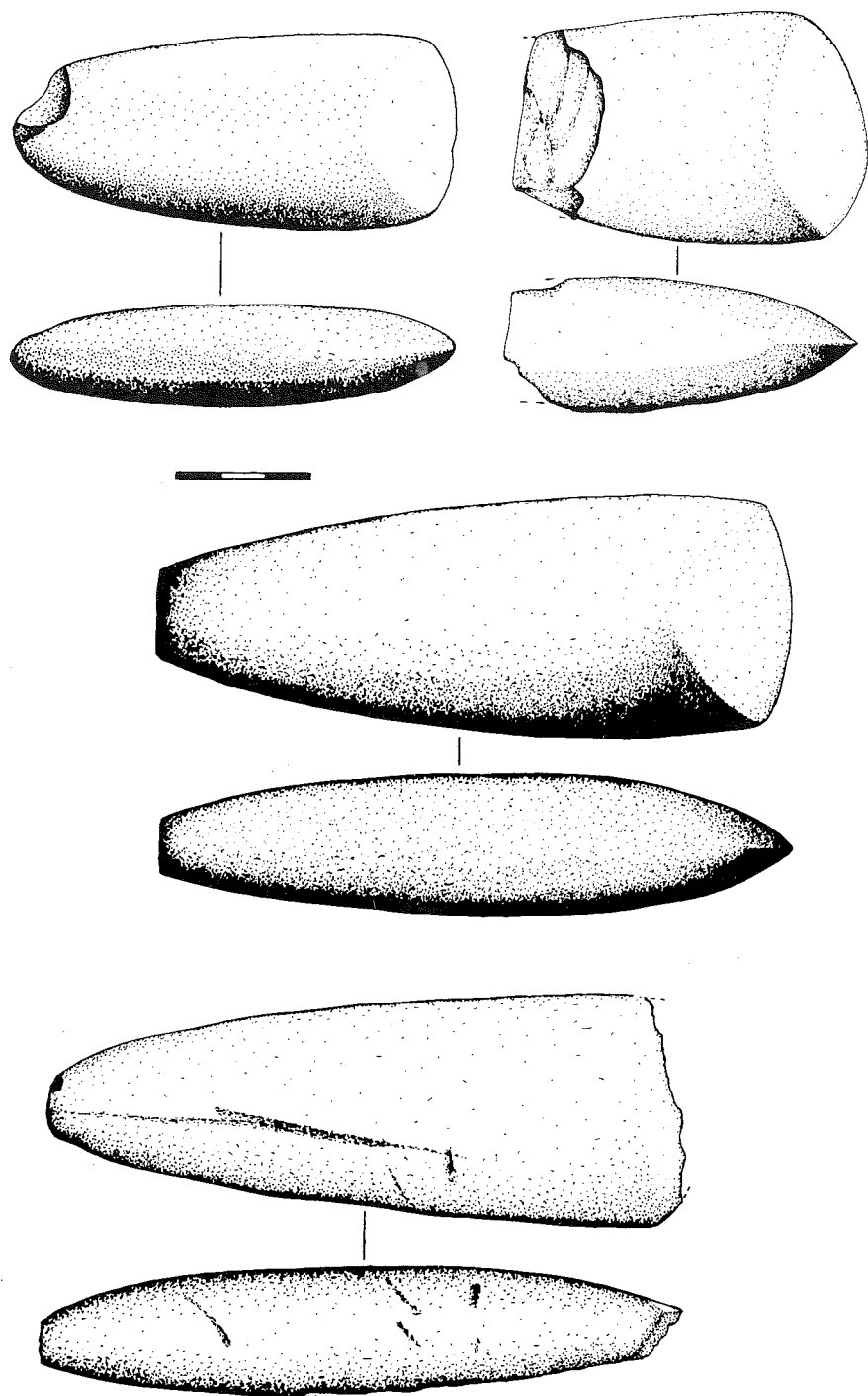


Fig. 3 : Candresse. Haches polies en roches dures.

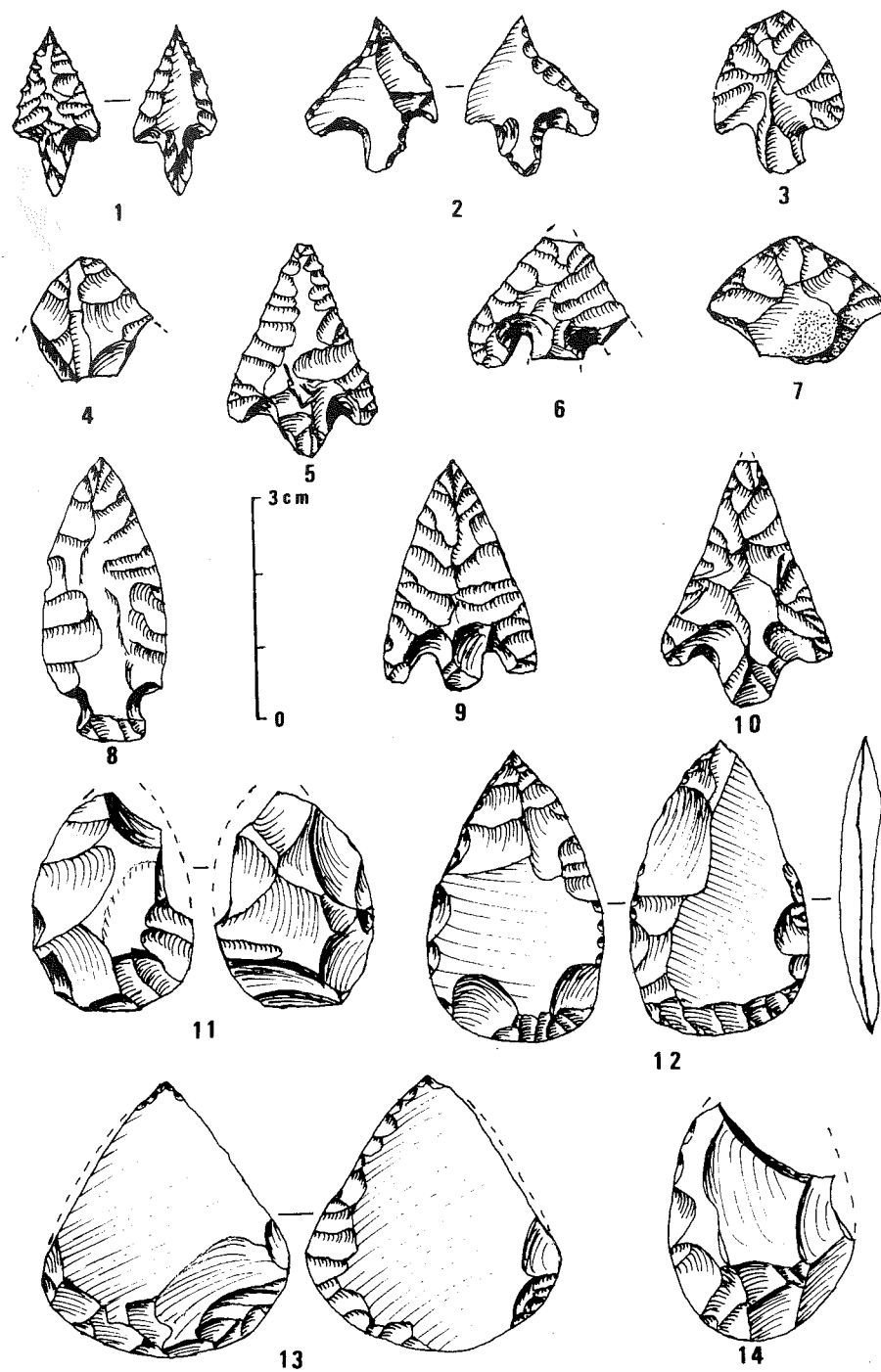


Fig. 4 : Candresse. Armatures perçantes.

1 à 3, 5 à 7, 9 et 10 : pointes de flèches à ailerons et pédoncule.

4 : extrémité distale d'armature. 8. pointe de flèche à coches basilaires.

11 à 14 : armatures foliacées à retouche bifaciale (la n° 11 est retaillée dans une hache polie).

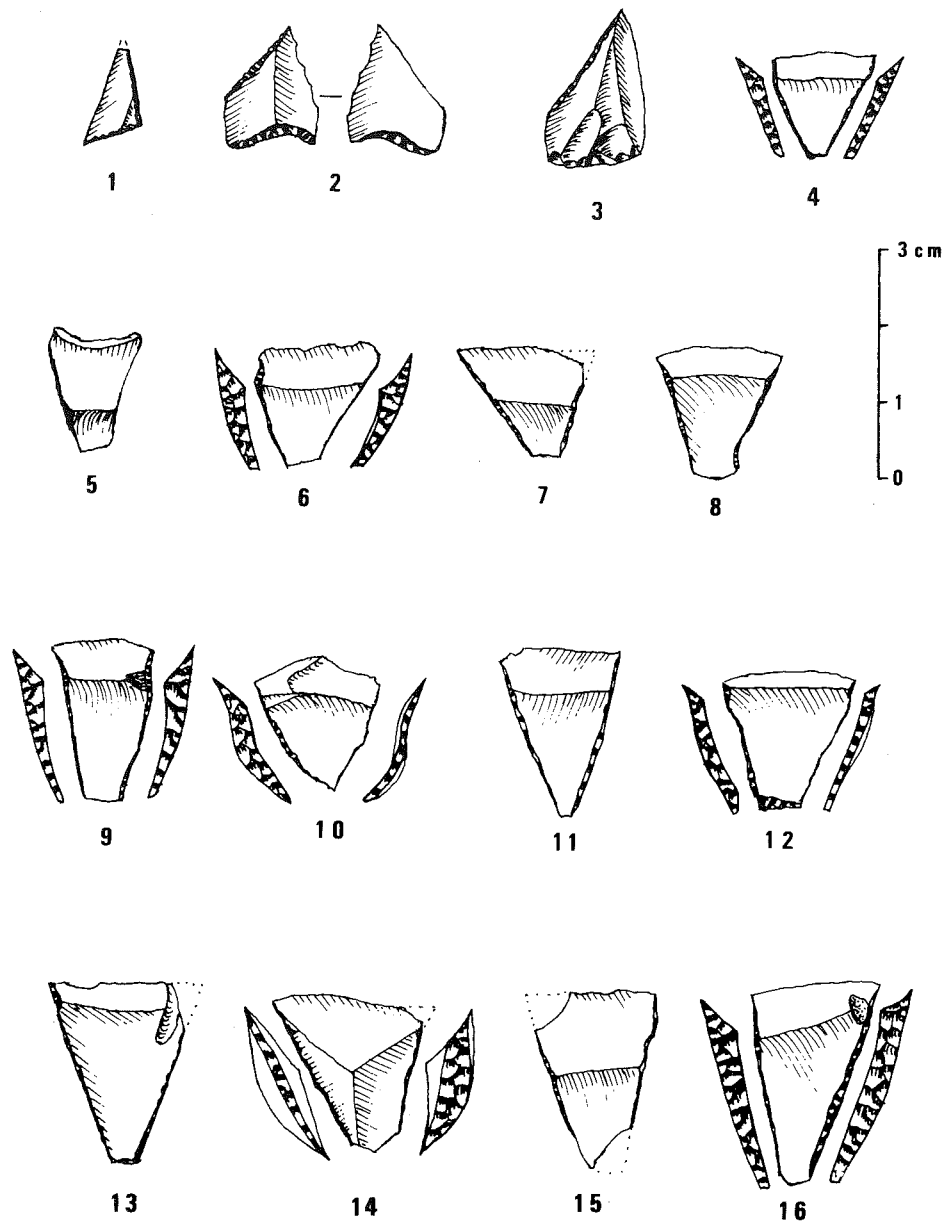


Fig. 5 : Candresse. Armatures diverses.
1. triangle. 2. trapèze type de Montclus. 3. pointe type du Martinet. 4 à 16. pointes de flèches tranchantes.

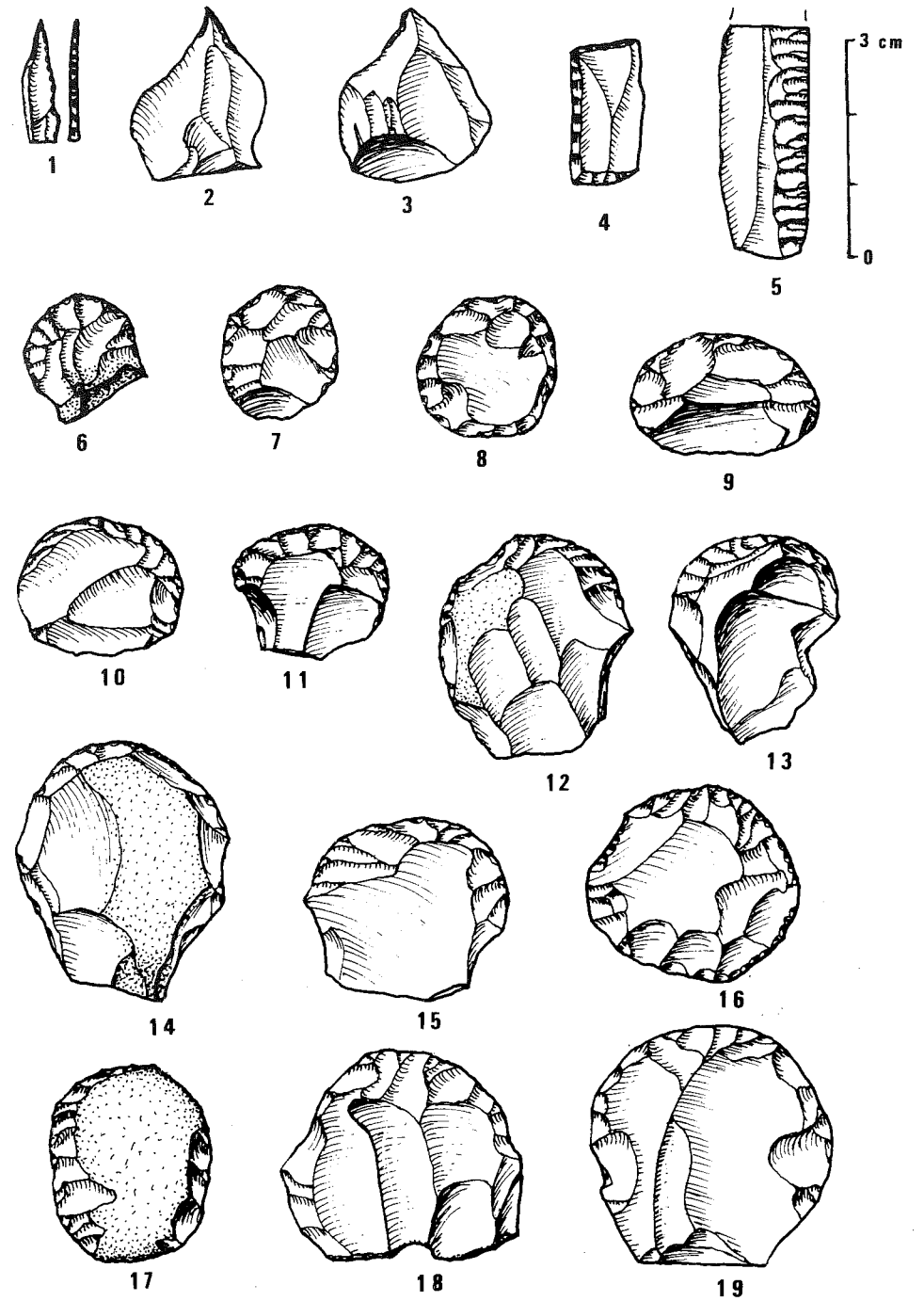


Fig. 6 : Candresse. Outillage lithique.
1 à 3. perçoirs. 4. rectangle. 5. lamelle à retouches couvrantes sur un bord.
6. à 19. grattois sur éclats.

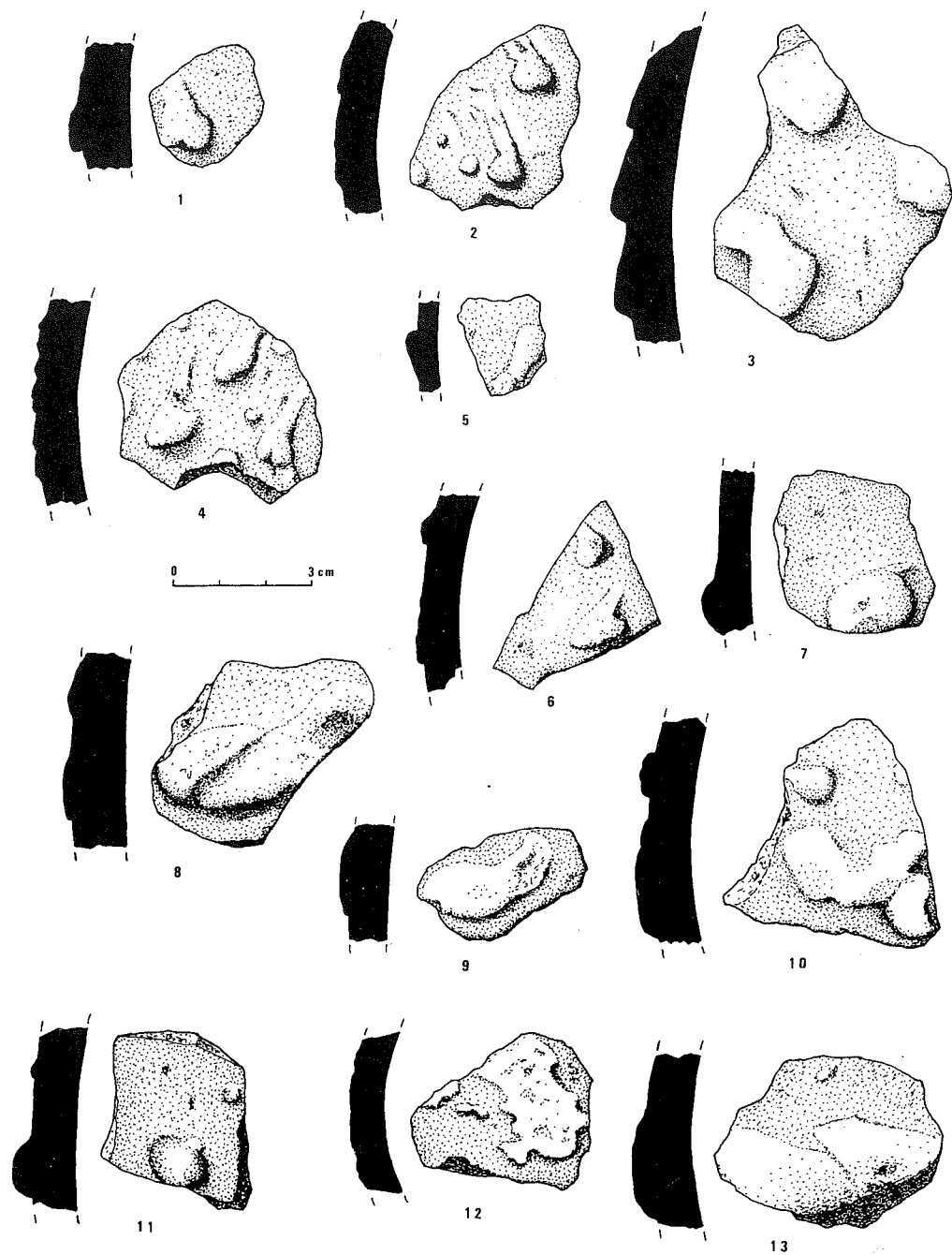


Fig. 7 : Candresse. Mobilier céramique.
1 à 13. tessons à décors de pastillages et pustules.

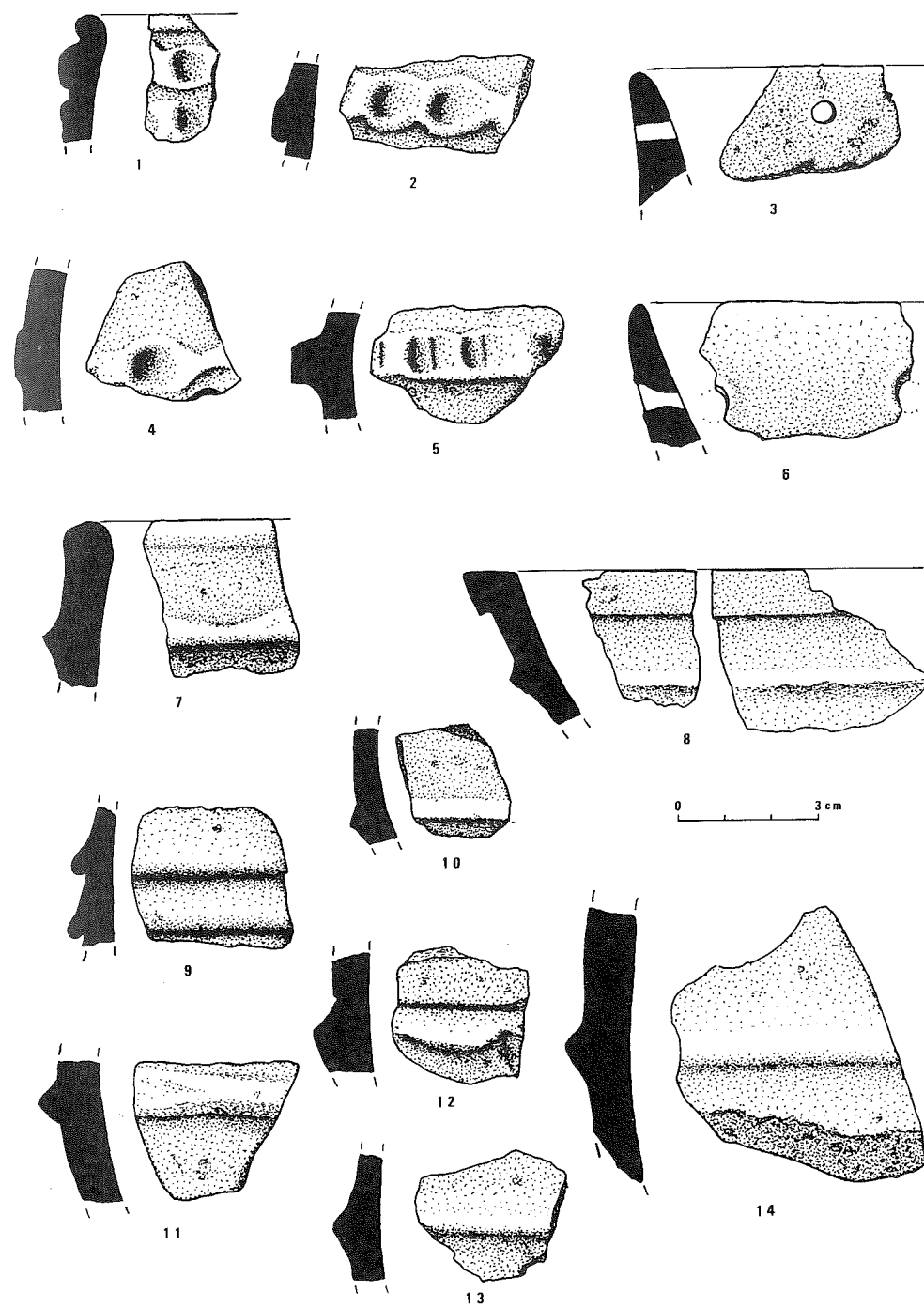


Fig. 8 : Candresse. Mobilier céramique.
1, 2, 4, 5. cordons digités. 7 à 14. cordons droits. 3 et 6. perforation sous le bord.

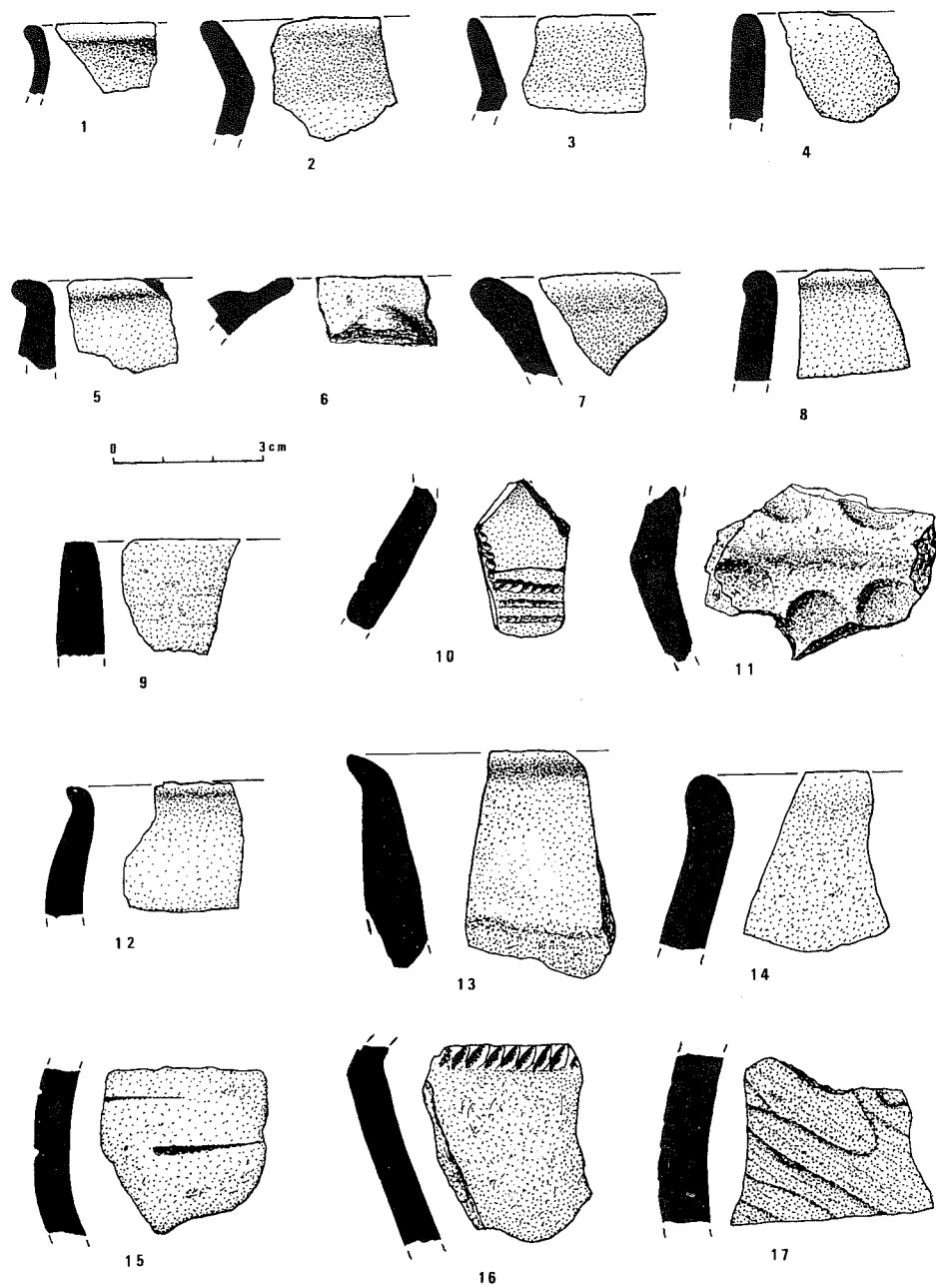


Fig. 9 : Candresse. Mobilier céramique.
1 à 9, 12 à 14. bords. 10. décor imprimé à la cordelette. 11. empreintes au doigt. 15 et 16. décors incisés à la baguette. 17. lissage apparent de la paroi extérieure.

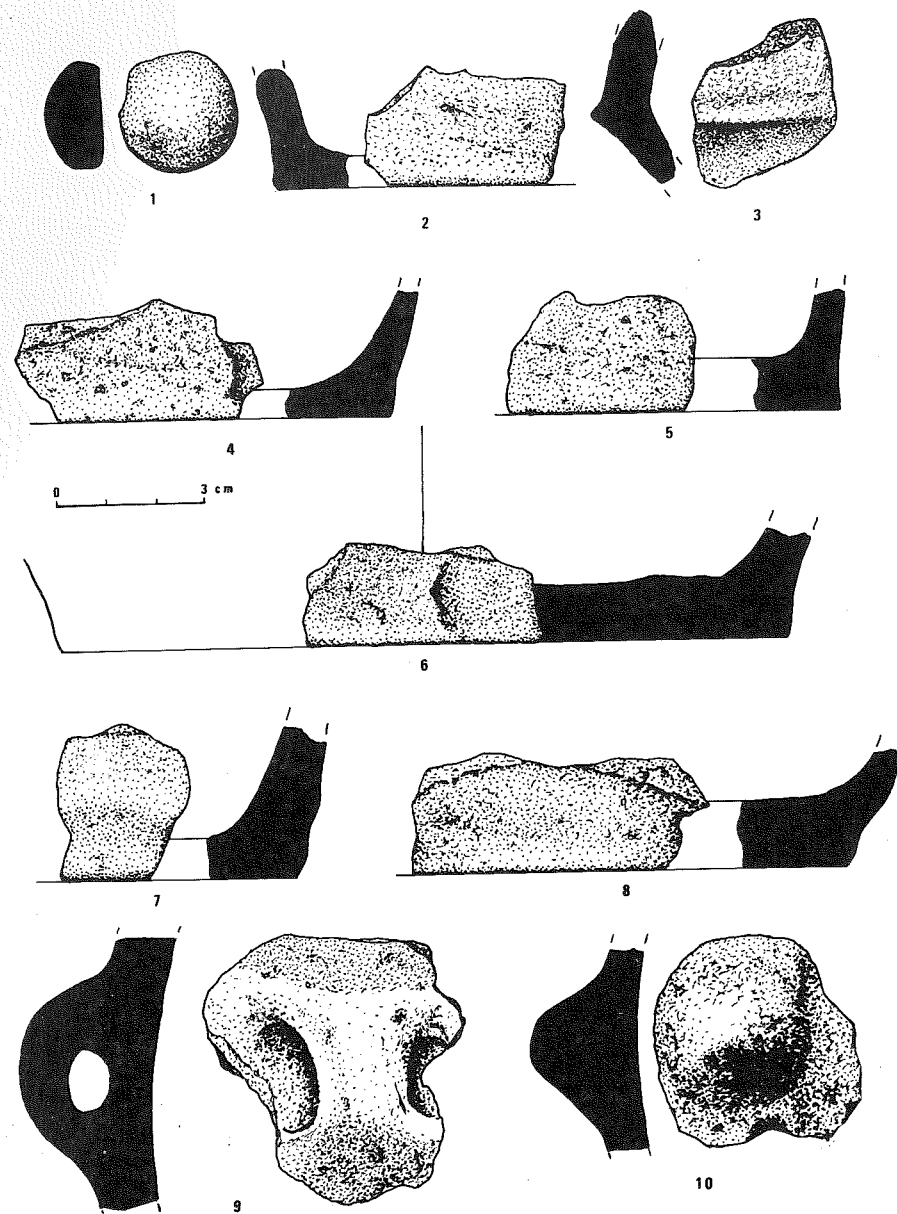


Fig. 10 : Candresse. Mobilier céramique.
1 et 10 : têtons de préhension. 2, 4 à 8. fonds plats. 3. cordon saillant formant oreille. 9. anse.